

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 octobre 2022

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 49 + 5 Pouvoirs
suppléant : 1

Secrétaire de séance : Mme E. BECK

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : MM. T. SPACH, J.-M. ERTZ - Suppléant -, P. MICHEL, S. FATH, F. STAATH, Mme L. MEHL, MM. M. MEYER, D. ETTER, F. ENSMINGER, Mme C. KISTER, MM. M. GANGLOFF, E. WAGNER, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, S. FISCHBACH, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, G. HALTER, C. WINDSTEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, P. HERRMANN, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. LETSCHER, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. DA SILVA ADRIANO, M. C. DORSCHNER, Mmes C. DOERFLINGER, D. SCHMITT-MERX, M. J.M. REICHHART.

EXCUSES : Mmes L. JOST-LIENHARD, D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, MM. B. SCHAFF, G. REUTENAUER - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, L. STEINMETZ - Pouvoir à Mme E. BECK -, Mme A. LEIPP - Pouvoir à M. D. BURRUS -, MM. T. SCHINI, D. HOLZSCHERER.

Délibération n°5 : Bilan de la concertation préalable à la procédure de déclaration de projet pour la construction d'un hôtel « Royal Palace » à Kirrwiller

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L103-2,

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 mai 2021 fixant les modalités de concertation préalable concernant les projets assujettis à évaluation environnementale,

Vu le projet de construction d'un hôtel Royal Palace à Kirrwiller,

Vu la réunion publique organisée le 13 juin 2022 à Kirrwiller présentant les intentions du projet et la procédure, notamment les modalités de participation du public,

Vu la mise à disposition du dossier et des registres de concertation qui s'est tenue du lundi 20 juin 2022 au lundi 12 septembre 2022,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **d'ARRETER** le bilan de la concertation engagée préalablement à la procédure de déclaration de projet pour la construction d'un hôtel « Royal Palace » à Kirrwiller tel qu'annexé à la présente délibération ;

* **de PRECISER** que la procédure de déclaration de projet ne sera pas engagée, le porteur de projet ne souhaitant pas poursuivre ce projet tel qu'il a été présenté.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Elisabeth BECK
Secrétaire de séance

Patrick MICHEL
Président